

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES – NR. 004/CPR/130701

- I. Code d'identification unique du produit type :

**MICROPOL® A.E.A. CLEAR**

- II. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction , conformément à l'article 11 , paragraphe 4:

**MICROPOL® A.E.A. CLEAR**

(Le numéro de lot est indiqué sur l'emballage)

- III. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable , comme prévu par le fabricant:

**Entraîneur d'air pour béton**

**Entraîneur d'air pour mortier / Plastifiant**

- IV. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 , paragraphe 5 :

**COMPAKTUNA bv/srl**

**INDUSTRIEPARK ZWIJNAARDE 6**

**9052 GENT - BELGIUM**

- V. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 , paragraphe 2 :

**Non applicable**

- VI. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction , conformément à l'annexe V :

**Système 2+**

- VII. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

**EN 934-2+A1:2012 et EN 934-3+A1:2012**

L'organisme de certification **PROCERTUS** (numéro d'identification **0965**) a effectué l'inspection initiale de l'unité de production et du contrôle de production en usine sous système 2 et assurera la surveillance et l'évaluation continue du contrôle de production en usine. Il a par ailleurs émis le certificat **0965-CPR-ADM/4195** suite au contrôle de production en usine

- VIII. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

**Non applicable**

**DÉCLARATION DES PERFORMANCES – NR. 004/CPR/130701**

**IX. Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Teneur en chlorure	< 0,1% m/m	EN 934-2+A1:2012 (T.5) EN 934-3+A1:2012 (T.2)
Teneur en alcalis	< 0,75% m/m	
Comportement corrosif	Composants conformes EN 934-1 Annexe A.1.	
Résistance à la compression (mortier)	≥ 70% du mélange de référence	
Teneur en air (mortier)	17 ± 3%	
Résistance à la compression (béton)	≥ 75% du mélange de référence	
Teneur en air (béton)	≥ 2,5% supérieure au mélange de référence	
Dispersion air (béton)	≤ 0,200 mm	
Substances dangereuses	PND	

**X. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4**

**Signé pour le fabricant et en son nom par :**

**J. BIOT, DIRECTOR SOLUTIONS & PRODUCTS**  
(nom et fonction)

**GENT, 06/11/2024**  
(date et lieu de délivrance)



(Signature)